

Délibération D-2024-09

Objet : Attribution d'une subvention aux associations l'Etage pour la mise en œuvre d'une action de distribution alimentaire aux mois de juillet et août 2024.

Dès l'été 2020, une première action de distribution estivale avait été mise en place dans le cadre d'un partenariat élargi : La Ville de Strasbourg, l'Etat, le Secours populaire, l'association Abribus, La Banque alimentaire, les restaurants du cœur, les jardins de la montagne verte... Durant 3 semaines en août, sur 17 jours, 4 557 repas ont été distribués dans la cour de l'école Louise Scheppler à Strasbourg.

Pour l'été 2021 cette offre a été élargie à 6 semaines, entre le 14 juillet et le 22 août et depuis 2022 elle a lieu à la Fabrique du Théâtre. En 2023, l'opération a eu lieu du 12 juillet au 3 septembre 2023 et a permis de distribuer 22 214 repas (repas traiteurs et conserves).

Pour l'été 2024, cette action aura lieu du 10 juillet au 1^{er} septembre, du mercredi au dimanche.

- L'association l'Etage assure une distribution de repas à emporter, gratuits, à partir de son restaurant social, quai des bateliers, en coordination avec l'action menée par le Secours Populaire. Le budget total de cette action est estimé à 15 050 euros, correspondant au financement des repas à emporter et des ressources humaines mobilisées.

*Le Conseil d'administration
Sur la proposition de sa vice-présidente
Après en avoir délibéré
Décide*

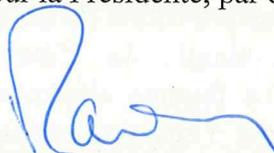
-d'allouer une subvention de 15 050 euros à l'association Club de Jeunes-l'Etage

- d'imputer ce montant au compte 02 - 65748 - CA01A,

Autorise

sa Vice-présidente à signer les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

Strasbourg, le 3 juillet 2024
Pour la Présidente, par délégation



Floriane VARIERAS
La Vice-présidente

Rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité préfectoral

le : 04 IIIII 2024 04 JUIL. 2024
et affichage au centre administratif

le : 04 IIIII 2024 04 JUIL. 2024